Abeille La Fabrique Impact ISR R (EUR)

Objectif de gestion

Le FCP est un fonds impact ISR et Solidaire, qui a pour objectif de générer, sur la durée minimale de placement recommandée de 5 ans, une performance financière en ligne avec celle des marchés d'actions de petites et moyennes capitalisations de la zone euro en investissant dans des sociétés dont les activités sont liées à des thèmes d'investissement durables ayant des impacts sociaux et environnementaux recherchés qui vont, selon l'analyse de Mirova, créer de l'emploi en France sur des cycles de 3 ans, identifiés en intégrant de manière systématique des critères ESG. L'atteinte de l'objectif extra-financier est fondé sur la réalisation d'hypothèses faites par le gérant financier.

Indice composite de comparaison (depuis le 31/12/2021)

45% CAC MID & SMALL (C) DNR €
45% MSCI EMU SMID CAP NET RETURN EUR
10% ESTR CAPITALISE

L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds.

Profil de risque

- **Risque de perte en capital**
- Risque de change
- Risque de gestion discrétionnaire
- Risque actions
- Risque de liquidité
- Risque petites et moyennes capitalisations

Le Fonds est soumis à des risques de durabilité.

Pour une description exhaustive des risques liés à l'investissement dans le fonds, veuillez vous référer au prospectus du fonds disponible sur le site internet de Mirova ou bien auprès de Mirova sur simple demande via l'adresse suivante : ld-mirova-relations_investisseurs@mirova.com

Caractéristiques du Fonds

Forme juridique :	Fonds Commun de Placement
Devise :	EUR
Fréquence de valorisation :	Quotidienne
Cours de valorisation :	Clôture
Type d'investisseur :	Vente au détail
Société de gestion :	Mirova
Dépositaire :	Caceis Bank
Valorisateur :	Caceis Fund Administration

Équipe de gestion : MIROVA

Fabien LEONHARDT

Actif net et valorisation

Actif net global (EUR) :	65 437 508
Valeur liquidative : Classe d'actions (R - EUR) :	89,11

Performance

Croissance de 100 (EUR) (du 16/04/2019 au 29/08/2025)

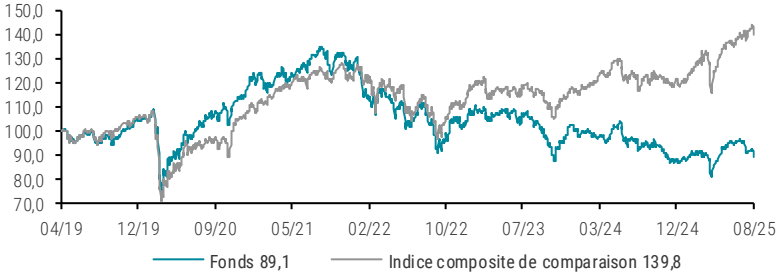

Performances nettes de frais de gestion (%)

	1 mois	3 mois	6 mois	Début année	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création
Fonds	-3,42	-5,09	-2,10	0,39	-7,06	-14,40	-16,63	-10,89
Indice composite de comparaison	-0,19	2,27	8,48	15,74	13,08	29,58	45,67	39,84

Performances annualisées nettes de frais de gestion (fin de mois) (%)

	3 ans	5 ans	Depuis la création
Fonds	-5,05	-3,57	-1,79
Indice composite de comparaison	9,02	7,81	5,40

Indicateurs de risque

Données hebdomadaires glissantes

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création
Volatilité du fonds (%)	14,00	15,66	15,64	17,19
Volatilité de l'indice composite de comparaison (%)	14,17	13,91	14,45	17,13
Tracking Error (%)	5,92	6,29	7,23	7,03
Ratio de Sharpe du fonds*	-0,70	-0,51	-0,33	-0,17
Ratio de Sharpe de l'indice composite de comparaison*	0,73	0,43	0,43	0,25
Ratio d'information	-3,40	-2,24	-1,58	-1,02
Alpha (%)	-18,40	-14,19	-10,68	-6,61
Bêta	0,90	1,03	0,96	0,92
R^2	0,83	0,84	0,79	0,84

** Taux sans risque : performance sur la période de l'EONIA capitalisé, chainé avec l'€STR capitalisé depuis le 30/06/2021*

Max. Drawdown	
Max. Drawdown (atteint le 07/04/2025)	-40,0%
Durée du Max. Drawdown	1 313 jours
Délai de recouvrement	Non recouvert

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Source : Natixis Investment Managers Operating Services et Mirova

Abeille La Fabrique Impact ISR R (EUR)
Analyse de l'allocation

Allocation d'actifs (%)

	Fonds
Actions françaises	62,3
Actions zone euro hors France	18,0
OPC court terme	7,7
Titres solidaires	7,4
Actions monde	3,1
Actions europe ex euro	0,8
Liquidités	0,8
Total	**100,0**

en % de l'actif net

Principales lignes actions (%)

Libellé	Secteur MSCI	Pays	Fonds
ABEILLE IMPACT INVESTING FRANCE SASV	Actions Solidaires	France	7,4
EURONEXT NV	Services d'investissement	France	6,3
VUSIONGROUP	Équipements électroniques : appareils de	France	5,9
CIE DES ALPES	Services de loisirs	France	5,2
ELIS SA	Fournisseurs industriels	France	4,6
BIOMERIEUX	Équipements médicaux	France	4,2
CONSTRUCCIONES Y AUXILIAR DE FERROCARRILES SA	Transport Services	Espagne	3,7
SOPRA STERIA GROUP	Services informatiques	France	3,7
BUREAU VERITAS SA	Services d'appui professionnels	France	3,6
EDP RENOVAVEIS SA	Électricité alternative	Portugal	3,6

en % de l'actif net

Répartition par pays (%)

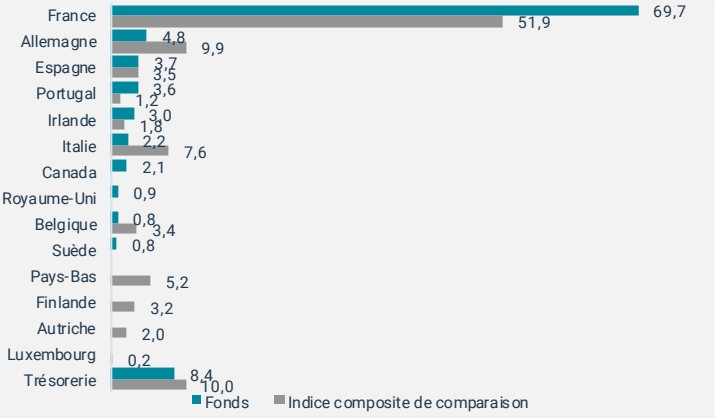

Le pays présenté est le pays de l'indice MSCI, qui peut être différent du pays de domicile, pour certains émetteurs En % de l'actif net

Répartition sectorielle (%)

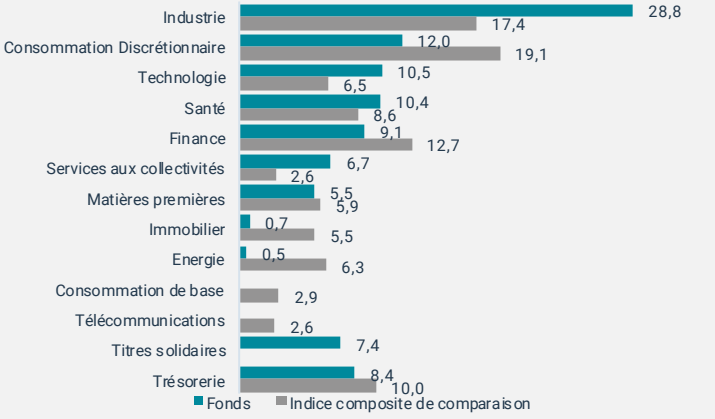

Nomenclature ICB , en % de l'actif net

Répartition par taille de capitalisation (%)

< 2 Mrds USD	21,9
2 à 10 Mrds USD	37,2
10 à 100 Mrds USD	25,0
Autres Produits	7,4
Trésorerie	8,4

en % de l'actif net

Conviction emploi (%)

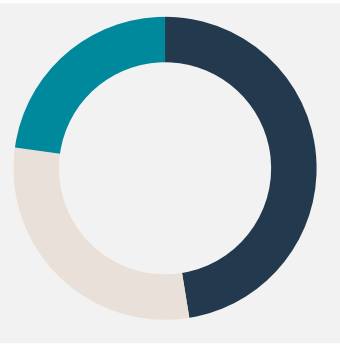

	%	NB
Significative	47,4	13
Faible	29,8	11
Forte	22,8	11

La "conviction emploi" est issue d'une analyse interne combinant les perspectives d'emploi des émetteurs sur le territoire français dans les prochaines années, leur transparence sur les données d'emploi en France, ainsi que les variations passées des effectifs situés en France. Sur la base de cette évaluation, chaque émetteur se voit attribuer une note "conviction emploi" selon une échelle à 4 niveaux : "forte", "significative", "faible" ou "négative".

Abeille La Fabrique Impact ISR R (EUR)

RAPPORT SUR LA DURABILITÉ DU FONDS AU 29/08/2025 Article 9[1]

Informations réglementaires relatives au fonds[2]

NOS ENGAGEMENTS SFDR

Le Fonds a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du SFDR et présente les caractéristiques suivantes

	Engagement minimum	Exposition actuelle
Investissements durables	90,0%	91,6%
Investissements durables avec un objectif environnemental	25,0%	35,2%
Investissements durables avec un objectif social	25,0%	56,4%

Part du total de l'actif net y compris liquidités, créances et dettes (représentant 100 % des investissements du fonds).

Notre définition de l'investissement durable : Entreprises ou activités qui contribuent à la réalisation d'un ou plusieurs ODD par le biais de leurs produits et services et/ou de leurs processus, et qui démontrent une capacité suffisante à atténuer leurs risques environnementaux, sociaux et de gouvernance par le biais de leur stratégie, politiques et pratiques en matière de responsabilité sociale d'entreprise (RSE), garantissant ainsi la limitation des impacts négatifs sur la réalisation des ODD.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le glossaire.

ALIGNEMENT SUR LA TAXONOMIE DE L'UNION EUROPÉENNE

Fonds	
0,0%	Engagement minimum
12,6%	Aligné

Part du total de l'actif net y compris liquidités, créances et dettes (représentant 100 % des investissements du fonds).

L'alignement sur la taxonomie se réfère à une activité économique éligible qui contribue de manière substantielle à au moins l'un des objectifs climatiques et environnementaux, sans nuire ce faisant de manière significative aux autres objectifs et en respectant les normes minimales en matière de droits de l'homme et de normes du travail.

L'alignement sur la taxonomie représente la part de l'investissement de l'actif net du Fonds dans des sociétés dont les activités économiques sont alignées sur un ou plusieurs des objectifs environnementaux définis par la taxonomie de l'Union Européenne.

1. Les produits relevant de l'article 9 ont un objectif de durabilité. Pour plus d'informations sur le SFDR et l'article 9, veuillez consulter le glossaire.
2. Pour plus d'informations sur les limites méthodologiques de l'investissement ESG, veuillez consulter le glossaire.

Source : Natixis Investment Managers Operating Services et Mirova

Abeille La Fabrique Impact ISR R (EUR)

RAPPORT SUR LA DURABILITÉ DU FONDS AU 29/08/2025 ARTICLE 9

Analyse interne MIROVA

RÉPARTITION PAR OPINION D'IMPACT DURABLE

Part du total de l'actif net hors créances et dettes (représentant 100 % des investissements du fonds)

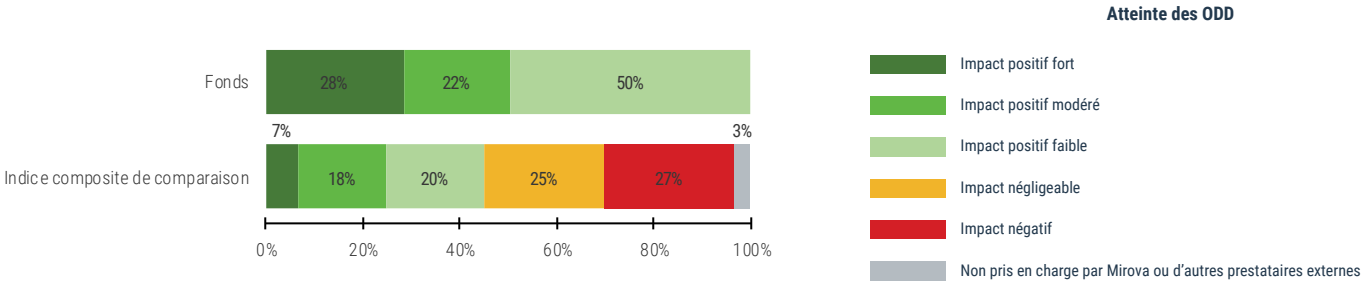

L'opinion d'impact durable vise à évaluer si l'investissement est compatible avec les ODD des Nations Unies.
Les données sont évaluées en interne par les analystes de Mirova qui suivent des directives d'évaluation qualitative robustes et rigoureuses. Lorsqu'un titre n'est pas inclus dans le périmètre d'évaluation interne de Mirova, les données externes fournies par ISS ESG sont utilisées et traitées par le modèle d'évaluation interne de Mirova.
Pour plus d'informations sur ISS ESG et les ODD, veuillez consulter le glossaire.
Pour en savoir plus sur notre méthodologie, veuillez consulter le site : www.mirova.com/en/our-approach-impact-esg-assessment.

CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

Pourcentage de l'actif net total, y compris les créances et les dettes

	Thèmes des ODD	Mesure dans laquelle un actif contribue aux ODD correspondant à chaque pilier	
		Fonds	Indice composite de comparaison
ENVIRONNEMENT	CLIMAT Limiter les émissions de gaz à effet de serre pour limiter la hausse de la température mondiale en dessous de 2°C	44%	24%
ENVIRONNEMENT	BIODIVERSITÉ Maintenir les éco-systèmes terrestres et marins dans les conditions écologiques les plus favorables	29%	13%
SOCIAL	OPPORTUNITÉS SOCIALES Promouvoir le développement socio-économique par l'accès aux services essentiels, à la santé et à l'éducation	19%	13%
SOCIAL	CAPITAL HUMAIN Fournir des conditions de travail favorisant l'épanouissement personnel et le bien-être ainsi qu'une plus grande diversité et inclusion	56%	20%

17 objectifs de développement durable ont été adoptés par l'ONU en 2015, avec l'ambition de les atteindre d'ici 2030. Vous pouvez consulter un aperçu de tous les ODD (1-17) sur le site Web de l'ONU : www.un.org/sustainabledevelopment/sustainable-developmentgoals/. Ce graphique montre dans quelle mesure un actif contribue aux objectifs de développement durable des Nations Unies («ODD»). Pour illustrer les principaux impacts durables de nos investissements, quatre piliers d'impact ont été développés, deux environnementaux et deux sociaux, pour chaque actif (tel qu'affiché à gauche). Les mêmes actifs peuvent contribuer à plusieurs piliers / ODD.

Les pourcentages indiqués représentent la part de valeurs du portefeuille (en poids) qui contribuent positivement au pilier concerné (entreprises dont l'opinion est « Faible positive impact », « Impact positif fort » ou « Impact positif modéré » sur le pilier). Notre mesure de la contribution s'appuie à la fois sur la capacité des entreprises à offrir des produits et services à impact positif et sur la qualité de leurs pratiques environnementales et sociales sur toute leur chaîne de valeur. * Pour plus d'information sur nos méthodologies, veuillez vous référer au site de Mirova : www.mirova.com/fr/research.

Source : Natixis Investment Managers Operating Services et Mirova

Abeille La Fabrique Impact ISR R (EUR)

RAPPORT SUR LA DURABILITÉ DU FONDS AU 29/08/2025 ARTICLE 9

Analyse interne MIROVA

IMPACT ESTIMÉ SUR L'AUGMENTATION MOYENNE MONDIALE DE LA TEMPÉRATURE

Moyenne pondérée du portefeuille

	Fonds	Indice composite de comparaison
	<2°C	3,5-4°C
Émissions induites (TCO_2 / mio. euros investis)	128,2	1 472,1
Émissions évitées (TCO_2 / mio. euros investis)	21,4	21,0
Taux de couverture (% de valeurs analysées)	100%	96%

En 2015, Mirova et Carbone 4 ont développé conjointement une méthode d'évaluation, renforcée en 2022, des données carbone au regard des enjeux spécifiques d'une économie bas carbone : Carbon Impact Analytics (CIA).
Chaque entreprise est d'abord évaluée individuellement selon un cadre adapté à chaque secteur. Cette méthode se concentre sur deux indicateurs principaux :

- Émissions « induites » résultant du « cycle de vie » des activités d'une entreprise, en tenant compte à la fois des émissions directes et de celles des fournisseurs et des produits
- Émissions «évitées» grâce au déploiement de « solutions vertes » et à l'amélioration de l'efficacité énergétique

Ces indicateurs sont complétés par une évaluation des politiques et des objectifs de décarbonation des entreprises.
Les évaluations de chaque entreprise sont ensuite utilisées pour calculer l'alignement du portefeuille avec une trajectoire de réchauffement climatique de 1,5°C à 5°C, à horizon 2100.
Pour plus d'informations sur nos méthodologies, veuillez consulter le site Internet de Mirova : www.mirova.com/en/research/demonstrating-impact.
L'indicateur de température a pour objectif d'apporter une estimation, par essence approximative, de l'augmentation de la température globale qui serait induite par une généralisation des investissements sur la stratégie observée sur la base d'une méthodologie qui implique de nombreuses hypothèses nécessaires subjectives.

Source : Natixis Investment Managers Operating Services et Mirova

Abeille La Fabrique Impact ISR R (EUR)
Commentaire de gestion mensuel

Les marchés actions small-mid de la zone euro ont globalement clôturé le mois d'août en légère hausse, soutenus par des résultats d'entreprises encourageants dans l'ensemble. Cette dynamique a été soutenue par l'apaisement des tensions commerciales, avec la signature d'un décret prolongeant de 90 jours la trêve tarifaire US-Chine. La rencontre entre D.Trump et V. Zelensky a alimenté l'optimisme sur une possible stabilisation de la situation en Ukraine. Enfin, le discours du dirigeant de la Fed a laissé entendre qu'une baisse des taux d'intérêt pourrait être envisagée en septembre. Toutefois, en France, F. Bayrou a appelé à un vote de confiance pour le 8 septembre, à la suite de sa proposition de plan de budget 2026, et met en garde contre des élections anticipées. Conséquence : la défiance envers la France entamée en 2024 se poursuit, avec -1.12% pour le Cac Mid Small en août, ramenant sa progression à +13.4% depuis le début de l'année, contre +22.3% pour le MSCI Euro Smid....

Sur le plan sectoriel, les secteurs cycliques et value ont mené la danse en août (hausse des secteurs Ressources de base, Auto, Chimie, Financières) grâce à l'optimisme autour d'un accord tarifaire potentiel entre les États-Unis et l'UE, qui réduirait la menace de droits de douane punitifs.
À l'inverse, les secteurs Technologie et Media ont chuté, plombés par les inquiétudes liées à la concurrence croissante des nouveaux modèles d'IA (GPT-5), qui pourraient menacer la rentabilité à long terme. Au sein de la poche actions, qui a globalement souffert de sa surexposition à la France et à la Technologie, et de sa sous-exposition à la Value, on retrouve des parcours très marqués : net rebond pour Entech, Afyren, Eurazeo, Amplifon ou Symrise. Mais dans le même temps lourdes chutes dans la Technologie (SopraSteria, Wavestone, Soitec, VusionGroup) et la Santé (Carl Zeiss, BioMérieux) ou les ENR.
Au 29 août, la poche solidaire du fonds représente 7,40% de l'actif du fonds.

ZOOM SUR…

Poche Solidaire

ECOMOUTON

(Poids dans la fonds Abeille Impact Investing France : 0,3 % - Poids dans le FCP : 0,02 %)

Créée en 2012, Ecomouton est une entreprise dédiée à la tonte d'espaces verts par des moutons. Au-delà de l'économie de 30% réalisée par rapport à une tonte mécanique, l'intérêt écologique est certain et contribue pour les clients à atteindre leurs objectifs de certification ISO14001 et de politique RSE. L'entreprise s'engage dans une démarche de maximisation de son utilité sociale via l'embauche uniquement en CDI des bergers ((lutte contre la précarisation de la profession en termes de contrats, volume et récurrence des prestations), et notamment de profils en difficulté.

Avec plus de 4000 moutons, Ecomouton entretient les espaces verts de plus de 500 sites d'industriels et de collectivités sur l'ensemble du territoire national. Au-delà de l'intérêt financier, l'écopaturage permet une réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires, libère les agents pour des missions plus exigeantes, et constitue un formidable outil de communication et de lien social entre les citoyens.

Ecomouton en chiffres, c'est : 530 sites, plus de 6400 moutons, plus d'une cinquantaine de CDI, et des centaines d'hectares entretenus écologiquement.

Poche Actions Cotées

C.A.F.

(Poids dans la poche Actions : 3,53 % - Poids dans le FCP : 2,97 %)

Entreprise historique dont les débuts commencent en 1901, Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, appelée C.A.F. est un constructeur ferroviaire basque espagnol dont le siège se trouve à Beasain, au Pays basque. Spécialisée dès ses débuts dans la construction de wagons et matériel roulant divers pour les chemins de fer, l'entreprise profite de l'expansion des chemins de fer en Espagne. Après avoir débuté par un premier lot de 10 wagons-trémies à charbon pour la Sociedad de Gasificación Industrial de Madrid, les commandes affluent, aussi bien de la part des sociétés de chemins de fer que de la part de sociétés minières. La FVB sort son millième wagon le 18 août 1907, son deux-millième le 28 juin 1908.

Aujourd'hui, CAF est présente à travers le monde dans plus de 60 pays, emploie plus de 16 000 personnes et ce sont plus de 22 000 wagons en service, et près de 3 000 bus en opération. Le groupe s'est impose comme un leader des solutions de mobilité du futur et décarbonées, étant leader dans le bus à zéro émission, mais également dans les tramways, les métros, et bien évidemment dans les trains. Le groupe est présent à toutes les étapes d'un projet de mobilité durable, des études de faisabilité au design du réseau mais également à l'ingénierie de la construction, l'installation et bien évidemment en tant qu'opérateur.

En termes d'emplois, l'entreprise a depuis toujours investi afin d'accompagner au mieux sa croissance, et de pouvoir avoir des effectifs au plus proche des projets d'infrastructure que le groupe porte. En France, ce sont aujourd'hui plus de 900 salariés qui sont présents, chiffre en constante augmentation année après année, ce qui justifie pleinement la présence du titre au sein de la poche actions cotées du fonds.

Abeille La Fabrique Impact ISR R (EUR)

Lexique

Émissions évitées
Les émissions évitées sont celles qu'une entreprise n'a pas émises grâce à son efficacité énergétique ou à l'utilisation de solutions vertes. Il s'agit donc de réductions d'émissions virtuelles : elles auraient existé si l'entreprise n'avait pas fait d'efforts pour les réduire. Selon la méthodologie appliquée par Mirova, les émissions évitées sont quantifiées sur la base de l'écart entre les émissions réelles et un scénario de référence établi par Mirova à partir d'hypothèses méthodologiques, par nature quelque peu subjectives.

Carbone 4
Carbone 4 est un fournisseur externe de données ESG. En 2015, Mirova et Carbone 4 ont co-développé une méthode qui permet d'évaluer les données sur le carbone au vu des défis particuliers auxquels est confrontée une économie bas carbone : Carbon Impact Analytics (CIA).
Dans un premier temps, les entreprises sont évaluées individuellement en fonction d'un cadre sectoriel spécifique.
Cette méthode se concentre sur deux indicateurs principaux :
- les émissions « induites » durant le « cycle de vie » des activités d'une entreprise, qui incluent les émissions directes et les émissions des fournisseurs et des produits ;
- les émissions « évitées » grâce aux progrès en matière d'efficacité énergétique ou au déploiement de solutions « vertes ».

Ces indicateurs sont améliorés à l'aide d'une évaluation des politiques d'entreprise et des objectifs de décarbonation.
Les évaluations d'entreprises individuelles sont ensuite utilisées pour calculer l'alignement du fonds avec une trajectoire de réchauffement climatique de 1,5 °C à 5 °C d'ici 2100.
Pour en savoir plus sur nos méthodologies, veuillez consulter le site Internet de Mirova : www.mirova.com/en/research/demonstrating-impact.

Éco-activité
Les éco-activités contribuent directement ou indirectement à des objectifs environnementaux tels que l'économie circulaire, les économies d'énergie, les technologies et pratiques disruptives. Mirova a créé sa propre taxonomie d'éco-activités en s'appuyant sur un cadre reconnu comme les ODD des Nations Unies ou la taxonomie de l'UE.

Limites méthodologiques de l'investissement ESG
En utilisant des critères ESG dans la politique d'investissement, l'objectif du Fonds concerné serait notamment de mieux gérer le risque de durabilité. Les critères ESG peuvent être générés à l'aide de modèles propriétaires du Gestionnaire délégué, de modèles et de données de tiers ou d'une combinaison des deux. Les critères d'évaluation peuvent évoluer dans le temps ou varier en fonction du secteur ou de l'industrie dans lequel l'émetteur concerné opère. L'application de critères ESG au processus d'investissement peut conduire le Gestionnaire délégué à investir dans ou exclure des titres pour des raisons extra-financières, indépendamment des opportunités de marché qui existent. Les données ESG reçues de tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles de temps à autre. Par conséquent, il existe un risque que le Gestionnaire délégué évalue de manière incorrecte un titre ou un émetteur, ce qui entraînerait l'inclusion ou l'exclusion incorrecte, directe ou indirecte, d'un titre dans le portefeuille d'un Fonds.

Alignement sur la taxonomie de l'UE
Les activités économiques éligibles au sens du règlement européen « Taxonomie » sont réputées alignées lorsqu'elles apportent une contribution substantielle à l'un des six objectifs environnementaux, sans nuire ce faisant de façon significative aux autres objectifs et en respectant les garanties sociales minimales. Les pourcentages indiqués incluent les liquidités et se concentrent uniquement sur les recettes tirées des activités alignées.
L'alignement des activités économiques sur la taxonomie de l'UE est basé sur les recettes directement déclarées par les sociétés du portefeuille ou sur des données équivalentes recueillies ou estimées par des fournisseurs de données tiers sur la base d'informations accessibles au public.

ISS ESG
ISS ESG est un fournisseur externe de données ESG.

SFDR / Article 9
Le Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (SFDR) vise à apporter une plus grande transparence en matière de responsabilité environnementale et sociale sur les marchés financiers, notamment en fournissant des informations concernant la durabilité des produits financiers (prise en compte des risques et des impacts négatifs en matière de durabilité). Ses objectifs sont de veiller à l'alignement des documents commerciaux avec les pratiques réelles en place, d'assurer la comparabilité des produits en ces termes et de flécher l'investissement privé vers des investissements plus responsables. La réglementation est applicable au niveau des entités (sociétés de gestion de portefeuille, sociétés d'investissement, conseillers financiers) ainsi qu'au niveau des produits. Les publications des entreprises et les documents précontractuels relatifs aux produits doivent être modifiés.
Dans un premier temps, le règlement SFDR exige que chaque produit soit classé en fonction de ses caractéristiques. La définition de chacune de ces catégories est la suivante :
- Article 6 : le produit n'a pas d'objectif de durabilité. Ce produit dénommé « article 6 » est un produit qui ne relève pas de la définition de l'article 8 ni de l'article 9.
  Article 8 : la communication relative au produit inclut des caractéristiques environnementales et sociales même si ce n'est pas son point central, ou le point central du
- processus d'investissement. Le produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, à condition que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés suivent des pratiques de bonne gouvernance.
- Article 9 : le produit a un objectif de durabilité.

Investissement durable selon l'article 2 (17) du SFDR
« Investissement durable » désigne un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental, tel que mesuré, par exemple, par des indicateurs clés d'efficacité des ressources concernant la consommation d'énergie, les énergies renouvelables, les matières premières, l'eau et les terres, la production de déchets et les émissions de gaz à effet de serre, ou son impact sur la biodiversité et l'économie circulaire, ou un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif social, en particulier un investissement qui contribue à lutter contre les inégalités ou qui favorise la cohésion sociale, l'intégration sociale et les relations de travail, ou un investissement dans le capital humain ou les communautés économiquement ou socialement défavorisées, à condition que ces investissements ne nuisent pas de manière significative à l'un de ces objectifs et que les entreprises bénéficiaires suivent des pratiques de bonne gouvernance, notamment en ce qui concerne des structures de gestion saines, les relations avec les salariés, la rémunération du personnel et le respect des obligations fiscales.

Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies
Si la transition vers un développement plus durable a donné lieu à des interprétations différentes, tous les pays du monde ont adopté en 2015 un programme de développement durable présenté par les Nations Unitaires. Ce programme définit 17 objectifs de développement durable (ODD) pour l'année 2030, afin de répondre aux enjeux sociaux et environnementaux critiques.

Stratégie de conviction
Une stratégie de conviction est un portefeuille concentré composé d'un nombre limité d'actions considérées comme des investissements de haute qualité et bénéficiant d'une forte position concurrentielle.

2°C – Accord de Paris
Mirova vise, pour l'ensemble de ses investissements, à proposer des portefeuilles cohérents avec une trajectoire climatique inférieure à 2°C définie dans les accords de Paris de 2015, et affiche systématiquement l'impact carbone de ses investissements (hors gestions Solidaire, Private Equity à impact et Capital naturel), calculée à partir d'une méthodologie propriétaire pouvant comporter des biais.

Abeille La Fabrique Impact ISR R (EUR)

Mentions légales

Ces informations sont destinées exclusivement à une clientèle de professionnels au sens de la directive MIF. Si tel n'est pas le cas et si vous receviez ce Document et/ou toute pièce jointe par erreur, merci de le(s) détruire et de le signaler immédiatement à Mirova.

Abeille La Fabrique Impact ISR est un Fonds Commun de Placement (FCP, FIA) agréé par l'Autorité des Marchés Financiers ("l'AMF"). Ce fonds est géré par la société de gestion Mirova.

Ce fonds fait l'objet d'un document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et d'un prospectus. Le DICI du fonds doit obligatoirement être remis préalablement à toute souscription. Les documents de référence du fonds (DICI, prospectus et document périodique) sont disponibles sur simple demande auprès de MIROVA et sur le site internet www.mirova.com.

L'investissement est soumis à un risque de perte en capital. Pour plus d'information il convient de se reporter au prospectus du fonds disponible auprès de MIROVA sur simple demande ou sur le site internet www.mirova.com.
Par ailleurs, les performances passées ne constituent en aucun cas une garantie ou un indicateur fiable de la performance actuelle ou future. Les performances sont calculées nettes de frais de gestion et de fonctionnement incluant des commissions et des droits de garde.
Cette présentation est un document non contractuel à caractère purement informatif.

Cette présentation et son contenu ne constituent pas une invitation, un conseil ou une recommandation de souscrire, acquérir ou céder des parts émises ou à émettre par les fonds gérés par la société de gestion Mirova. Les services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique d'un destinataire en particulier. Mirova ne saurait être tenue pour responsable des pertes financières ou d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans cette présentation et n'assume aucune prestation de conseil, notamment en matière de services d'investissement.

L'information contenue dans ce document est fondée sur les circonstances, intentions et orientations actuelles et peuvent être amenées à être modifiées. Bien que Mirova ait pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier que les informations contenues dans cette présentation sont issues de sources fiables, plusieurs de ces informations sont issues de sources publiques et/ou ont été fournies ou préparées par des tiers. Mirova ne porte aucune responsabilité concernant les descriptions et résumés figurant dans ce document. Mirova ne s'engage en aucune manière à garantir la validité, l'exactitude, la pérennité ou l'exhaustivité de l'information mentionnée ou induite dans ce document ou toute autre information fournie en rapport avec le fonds. Les destinataires doivent en outre noter que cette présentation contient des informations prospectives, délivrées à la date de cette présentation. Mirova ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Toutes les informations financières notamment sur les prix, marges ou rentabilités sont indicatives et sont susceptibles d'évolution à tout moment, notamment en fonction des conditions de marché. Mirova se réserve le droit de modifier ou de retirer ces informations à tout moment, sans préavis.

Les informations contenues dans ce document sont la propriété de Mirova. Il ne saurait être transmis à quiconque sans l'accord préalable et écrit de Mirova. De même, toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'accord préalable et écrit de Mirova. La distribution, possession ou la remise de cette présentation dans ou à partir de certaines juridictions peut être limitée ou interdite par la loi. Il est demandé aux personnes recevant ce document de s'informer sur l'existence de telles limitations ou interdictions et de s'y conformer.